



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

SPECIALISATION «MÉTIERS DE L'AGRICULTURE PRODUCTIONS ANIMALES»
EN APPRENTISSAGE
DIPLOME DE NIVEAU 3



Mise à jour : Janvier 2025



PUBLIC CIBLÉ :

- Jeunes âgés de 15 ans au moins (sur dérogation)
- Personne de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.



PRÉ REQUIS :

Pour les jeunes âgés de 15 ans ou moins (sur dérogation) : Avoir terminé une classe de 3ème.



DURÉE :

816h en centre de formation sur 2 ans (408h par an)



FRAIS PÉDAGOGIQUE :

Aucun / EPI à la charge de l'employeur



MODALITÉS D'ALTERNANCE :

1 semaine par mois en centre entre septembre et juillet - 35h/semaine



DÉLAI D'ACTION :

Accès à la formation dès la signature du contrat d'apprentissage



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel

Mise en situation professionnelle, visites pédagogiques, intervention de professionnels ou d'experts, Travaux de groupe



MODES DE VALIDATION :

Diplômant : Diplôme de niveau 3, possibilité de valider par blocs de compétences, possibilité d'adapter les parcours, VAA



OBJECTIFS VISÉS ET EVALUABLES :

Acquérir les connaissances et compétences techniques et professionnelles pour participer aux activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages.



CONTENUS DE FORMATION :

Capacités générales

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Intéragir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4 - Réaliser la conduite de cheptel

CP5 - Réaliser la production des aliments d'élevage

CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, bâtiments, installations et installations

CP7 - Transformation et vente de produits de l'exploitation

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

formà i giovani professionali di umane



CODES :

Code(s) :

ROME : A146 - A1411 - A1410

RNCP : 38855

NSF : 210

Nom du certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Date de publication de la fiche : 05-04-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028



CONTACT :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi

*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo

*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



PERSPECTIVES / DÉBOUCHÉS :

Métier : Ouvrier/ouvrière agricole ou d'élevage en production porcine, caprine, ovine, avicole, cunicole, bovine, laitière.

Principales activités : Alimentation, suivi de la production et de l'état sanitaire des animaux, traite, conduite de productions végétales pour l'alimentation des animaux, conduite d'engins agricoles, transformation des productions (fromage, charcuterie)

Qui recrute ? Entreprise agricole, ateliers de transformation

Poursuites de formation/études : Brevet Professionnel, Baccalauréat professionnel, certificat de spécialisation



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS :

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation. Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises.



CONDITION D'INSCRIPTION :

Trouver un maître d'apprentissage
Signer un contrat d'apprentissage
Remplir les conditions liées au public ciblé, pré-requis.



MODALITÉS DE SÉLECTION :

Dans la limite des places disponibles sur le centre de formation. Après entretien pour vérifier le projet de formation et projet professionnel.



FINANCEMENT ET MODES DE REMUNÉRATION :

Financement : formation financée par les OPCO, voire partiellement par l'entreprise ou se déroule l'apprentissage.

Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation à la charge de l'employeur

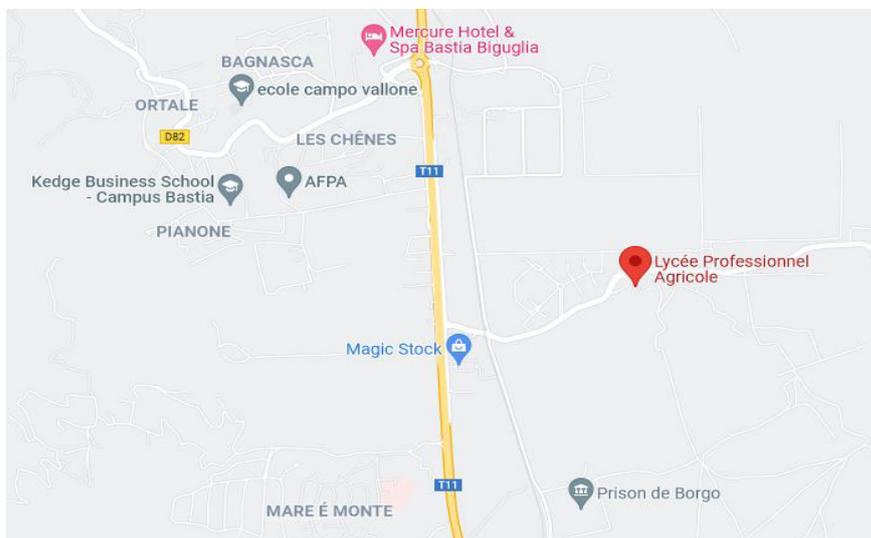
Les atouts du campus

- Une équipe pédagogique, compétente et professionnelle, qui accompagne les apprenants dans l'acquisition des compétences et des savoir-faire en situation réelle lors des différentes formations.
- Une pédagogie par projet, des supports d'apprentissage variés.
- Un parc de véhicules favorisant les apprentissages extérieurs au site.
- Une exploitation pédagogique support d'expérimentations.
- Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.
- Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, atelier soudure, 2 laboratoires, 3 salles informatiques, des équipements sportifs, une salle service à la personne).

La préparation des apprenants à diverses manifestations (Journées Eco phyto, Challenge MSA...).

- De nombreux partenaires professionnels collaborant étroitement avec les équipes pour l'insertion professionnelle des apprenants.
- Un accompagnement individualisé dans les remises à niveau et l'élaboration des projets professionnels.

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana 650 route de porettone 20290 Borgo



#EPLBORGO



Suivez-nous !!!

Détails et taux de
réussite/insertion
suivez le Code

